

question fut rejetée comme le sont toutes les questions d'intérêt personnel et particulier. Seules sont retenues les questions susceptibles de produire des statistiques utiles à un grand nombre de Canadiens.

Longtemps avant la réalisation de chaque recensement, des groupes de travail et des comités d'étude examinent à fond les questions proposées. Les agences fédérales et provinciales, le monde des affaires, les universités, les urbanistes, les institutions financières et plusieurs autres groupes sont invités à formuler leurs commentaires. Les recommandations qui résultent de ces consultations sont le fruit de longues heures d'étude et de travail. La sélection finale, qui doit être approuvée par le Cabinet fédéral, est faite en fonction des critères suivants: utilité générale de la question, ce qu'il en coûtera de la poser, difficulté d'y répondre correctement et effort exigé du chef de ménage.

Vu l'importance que l'on porte depuis peu aux programmes de formation et de recyclage de la main-d'oeuvre, de nouvelles questions ont été posées en 1971 pour découvrir combien temps les gens consacrent à des cours de formation professionnelle. Comme les urbanistes cherchent depuis longtemps à établir un rapport entre l'adresse du domicile et, celle du lieu de travail, on a demandé ce dernier renseignement. Une question concernait la possession d'une maison de villégiature ou d'un chalet. Les réponses étaient d'un intérêt tout particulier pour les entreprises d'exploitation forestière, les compagnies de produits forestiers et les organismes qui s'occupent des loisirs.

Il reste cependant que la plupart des questions posées en 1971 l'avaient déjà été en 1961 et lors des recensements antérieurs. D'ailleurs certaines questions ont été posées à chaque recensement depuis le tout premier en 1871.

En revanche, d'autres sont disparues. Par exemple, il fut un temps où il était important de poser des questions sur l'analphabétisme. Avec l'avènement de l'instruction obligatoire tellement peu de gens sont incapables de lire et d'écrire qu'on a pu laisser tomber cette question depuis 1931.

#### FOSDIC au travail

Tout a été mis en oeuvre pour faciliter la tâche de répondre au questionnaire du recensement de 1971. Ainsi, exception faite des noms, adresses et numéros de téléphone, il était possible de répondre à la plupart des questions tout simplement en noircissant les petits cercles "o" de cette façon "●" au crayon à mine noire (même le crayon était fourni).

Cette méthode a permis aussi de traiter et de "lire" plus facilement les questionnaires.

Des millions de questionnaires remplis, des tonnes de papier, tel a été le premier résultat du recensement de 1971 -- et le plus tangible. Aussi, n'était-ce de l'existence de quelques nouvelles machines d'une efficacité étonnante, le BFS (maintenant Statistique Canada) aurait été englouti sous un amas de papperasse. Au lieu de cela, les questionnaires ont été rapidement transformés en rouleaux de film compacts. Chaque page des questionnaires était photographiée sur microfilm par une caméra automatique d'une vitesse prodigieuse. Chaque rouleau de film contenait environ 1,800 questionnaires.

Le microfilm était ensuite introduit dans une machine appelée FOSDIC